



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

Vos références

Numéro fiscal (C) : 20 27 357 560 319

Référence de l'avis : 23 75 A062156 11

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

192 RUE SAINT MAUR

75010 PARIS

Numéro FIP : 754 81 38 8993767789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 75017

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 9E-10E
SAID 10E NORD
5 CITE PARADIS
75475 PARIS CEDEX 10

BAGHDADI MIREAU LALA KHDIIJA
192 RUE SAINT MAUR
75010 PARIS

Somme qui vous est remboursée

32,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1820 6001 666X XXXX XXX6 062

Identifiant de la banque : AGRIFRPP882

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP PARIS 9E-10E

SAID 10E NORD

5 CITE PARADIS

75475 PARIS CEDEX 10

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 34 536

Nombre de parts : 3,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : BAGHDADI

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T	2		
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				3,50

Détail des revenus	Déclar. 1	Enfant(1)	Total
Salaires.....	38358	0	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3836		
Salaires, pensions, rentes nets.....	34522	0	34522
Revenu brut global.....			34522
CSG déductible.....			- 0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu
Versements épargne retraite déclarant 1.....		994	994
Total des charges déduites ¹¹.....			- 994
Revenu imposable.....			33528
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant 14
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	3	
Montant de la réduction d'impôt.....			0
Total des réductions d'impôt ²⁰.....			- 0
Impôt proportionnel.....			+ 2
Impôt total avant crédits d'impôt.....			2
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	2	2	- 2
Cotisations syndicales.....	120	120	- 79
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 0
Emploi salarié à domicile.....	0	0	- 0
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 0
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			- 79
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :			
IMPOT SUR LE REVENU			

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :	-	79
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+	47
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....	-	32

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 32

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... **34536**

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹ 14

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

	Déclar. 1
Plafond total de 2021.....	14868
Cotisations prises en compte pour 2022.....	994
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 1735
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 14015

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401